

**Demande d'affiliation, licences et courriers sont à expédier au :**  
**Secrétariat-licences de la WKA-France - Isabelle CLIQUE – Lieu dit « Castagné »**  
47480 BAJAMONT 06 73 90 59 87 – [isabelle-clique@orange.fr](mailto:isabelle-clique@orange.fr)

## Conditions financières

(Réactualisé le 23 mai 2009 – Suite à l'A.G. ordinaire)

### Adhésion

- Droit d'affiliation WKA-France (pour toutes les associations) : 160 €**
  - Condition d'affiliation : « UNE affiliation-club = SEPT licences au minimum »**
    - licence-club « moins de 15 ans » : 30 €
    - licence-club « plus de 15 ans » : 30 €
  - Supplément pour « Licence INTERNATIONALE » (club affilié à la FFCDA) : 10 €
  - Licence sans affiliation de club dite « Licence d'INDÉPENDANT » : 70 €
- (L'enseignant ou/et le coach doit être licencié à la FFCDA et doit fournir la copie de son diplôme)
- Passeport-sportif WKA-France : 10 € (gratuit pour les compétiteurs de moins de 14 ans)

### Stage technique fédéral (hébergement et repas non compris)

- Stage technique pour tous d'une demi-journée : 15 € - Deux demi-journées : 20 €
- Stage pour cadre ou préparation d'examen (examen compris) : 20 €/week-end

### Stage fédéral et examen de C.N. (hébergement et repas non compris)

- Préparation à la CN : 20 €/week-end
- Demande d'obtention de la CNJ, CN1° à CN3° formule « totalité de points de compétition » : 20 €
- Demande d'obtention de la CNJ, CN1° à CN3° formule mixte « points de compétition à 70 % + examen spécial » : 20 €
- Examen technique de CNJ, CN1° à CN6° : 20 €

### Stage de formation et examen d'enseignant

- Classeur-formation FFCDA (30 €) ou C.D-formation FFCDA (15 €)
- BAMF – 1<sup>er</sup> stage de BMF - AIDE-MONITEUR : UN week-end de formation – Forfait : 20 €
- BMF/cycle 1 – 2<sup>ème</sup> stage de BMF - MONITEUR-STAGIAIRE : UN week-end en plus du BAMF – Forfait : 20 €
- BMF/cycle 2 – MONITEUR (TITULAIRE) : TROIS week-ends de formation en plus du BMF/cycle1 – Forfait : 60 €
- BMF/c1 + BMF/c2 : 100 € (forfait global à régler au départ de la formation pour obtenir une « autorisation provisoire d'enseignement » après le 2<sup>ème</sup> stage du BMF/c1)
- BPF - PROFESSEUR : QUATRE week-ends de formation en plus du BMF/c2 – Gratuité de la formation
- Session spéciale de rattrapage BMF/c1 ou BMF/c2 : Un week-end de formation avec validation – Forfait : 40 €
- Réactualisation des connaissances sans examen et recyclage de BMF : gratuité du stage

### Stage et examen de juge-arbitre

- Week-end de formation et examen : gratuité
- Equivalence de diplôme d'arbitrage : gratuité

### Demande de V.A.E. fédérale (EQUIVALENCE, R.E.P et R.E.T)

- Examen de dossier et entretien du candidat : gratuité
- Equivalence de diplôme de structure agréée : gratuité (pour l'ensemble des diplômes BF et CN)
- REP et RET : 20 € (pour l'ensemble des diplômes BF et CN)
- Stages de complément de formation : même barème que les stagiaires commensaux (20 €/week-end)

### Administratif

- Duplicata de diplôme et attestation : 5 € - Duplicata de licences : 5 €
- Redevance de club pour organisation de stage fédéral ou examen : gratuité
- Caution de club pour organisation d'open, gala, stage fédéral technique ou de formation : gratuité
- Droit de réclamation : 100 €
- Droit d'appel : voir Règlement Disciplinaire